

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 Mai 2021

Le jeudi 06 Mai 2021, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Stéphane Ginevra, Maire.

Présents : Stéphane Ginevra, Martine Duffaud, Annick Malbrain, Pierre-François Léonard, Romain Poyet, Guillaume Domecq, Jean-Paul Carlier, Guy Vernet, et Gilles Helft

Excusé : Camille Sanchis et Marion Gros-Dumoulin

Camille Sanchis a donné sa procuration à Guillaume DOMEcq pour ce conseil

4 habitants de Chirols et 1 citoyen extérieur ont assisté au Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : Guillaume Domecq

ORDRE DU JOUR

1. Atelier-projet « Mémoire du travail »
2. Moratoire sur le PLUI
3. Achat de parcelles
4. Abribus Pont de Veyrières et Jardinières
5. Subvention ARZAPART
6. Association Roulez-Galettes
7. Moratoire sur la 5G
8. Vote budget DECI
9. Questions diverses

La séance commence à 18h15.

1. Atelier - Projet « mémoires du travail »

Suzanne présente l'atelier de collecte des mémoires au 20^e et 21^e siècles. L'atelier se ferait en 3 étapes : collecte de témoignages et de documents, restitution en événementiel (spectacles et débats), mise en œuvre de sculptures.

La projet est éligible à une aide à hauteur de 15 000€ sur 3 ans de la DRAC et la région si la même somme est obtenue par ailleurs. Les acteurs sont donc à la recherche de subventions tierces. La 1ère réunion est prévue le 29 Mai 2021.

2. Moratoire sur le PLUI

Gilles nous fait la lecture d'une lettre adressée aux décideurs du projet du PLUI. Un certain nombre d'habitants de Chirols remettent en question la pertinence du PLUI en l'état et l'absence de prise en compte de l'habitat léger. Une réunion va être organisée sur le sujet le Jeudi 20 Mai à 18h30 à la Salle Polyvalente pour débattre entre élus et habitants. Le vote du PLUI est reporté au prochain conseil pour prendre en compte les résultats de cette réunion.

3. Achat de parcelles

Dans le cadre de l'achat de parcelles pour le projet d'Écoquartier, 2 achat sont soumis au vote. Au vu de l'ampleur du projet, il est proposé de voter l'achat de toutes les parcelles rentrant dans ce cadre (prix d'achat de 0,80€/m²).

Délibération : vote pour à l'unanimité.

4. Atribus Pont de Veyrières et Jardinières

- L'atribus de la route du Fez - inutilisé - va être déplacé sur pont de Veyrières pour économiser l'achat d'un équipement neuf. Il faudra prévoir un support pour l'affichage au Fez à l'emplacement de l'atribus déplacé.

- Suite à une réunion sur le village avec la DDT qui est défavorable à l'installation de mobilier sur les routes départementales, il est proposé de mettre en place des jardinières sur les emplacements des routes appartenant à la commune. Ces jardinières seront achetées remplies de terre végétale et plantées.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

5. Subvention ARZAPART

Pour faire suite à la demande d'achat de spectacle à l'association, Gilles propose que la commune subventionne ARZAPART par le biais du budget associatif. Une somme de 300€ est proposée par le conseil.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

6. Association « Roulez Galette »

Le projet de camion-ludothèque itinérant mené par l'association « Roulez - Galette » a été lauréat du budget participatif de la jeunesse organisé par le conseil départemental. L'association nous demande si nous sommes prêts à lui réserver un espace en extérieur durant les périodes d'été et un espace intérieur accessible en voiture durant les périodes hivernales.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

7. Moratoire sur la 5G

Une habitante de Chirols souhaite savoir si la commune compte demander un moratoire sur la 5G. Le sujet serait de relancer le débat sur l'innocuité des ondes courtes sur le vivant, sur l'électrosensibilité et surtout de dégager le temps nécessaire pour que des études indépendantes soient effectuées sur ce sujet.

Délibération pour la demande d'un moratoire :

8 votes pour (PF, JPC, CM, GD, GH, SG, GV, RP, CS)

1 abstention (MD)

8. Vote budget DECI

Le vote porte sur la création de 2 réservoirs d'une contenance de 60m³ à Vaysse et de 120m³ à Rabeyrie. L'ensemble porte sur un budget de 23737 € et sur la possibilité donnée au maire de demander des subventions à l'État, la Région, le Département et tout autre organisme pouvant financer cette opération.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

9. Question diverses

- la Communauté de communes et la chambre d'agriculture vont mettre en place un Comité Local d'Installation pour faciliter la venue de nouveaux agriculteurs : Romain Poyet se propose comme référent de notre commune. **Délibération : vote pour à l'unanimité.**

- Contrat de Relance et de transition écologique : Nous devons envoyer une « fiche action » pour chaque projet de la commune rentrant dans le cadre du contrat sur le court/moyen et long terme. Une réunion est prévue le 18 Mai à 18h en Mairie pour entériner les propositions de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Prochain Conseil Municipal : Le mercredi 26 Mai 2021 à 18h00 à la Salle polyvalente